

Plan d'actions énergie climat 2016-2020

Objectif	Action
Domaine 1 : planification du développement territorial	
Construire une stratégie pour une adaptation aux évolutions énergétiques et climatiques tout en soignant la qualité de l'air	Préparer le PCAET à l'échelle de la nouvelle agglo en concertation avec les nouvelles communautés de communes et se doter en particulier de moyens d'évaluer la qualité de l'air
	Intégrer dans les politiques publiques locales une représentation du niveau et de la nature de la dépendance énergétique (flux sortants, production locale..)
	Mener à son terme le programme de recherches scientifiques lancé dans le cadre de "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" à partir de la réserve naturelle du Pinail : colloque mai 2016, thèse de biologie à partir de 2016
Réduire la production et développer la valorisation des déchets	Mener à son terme le programme local de prévention et dans la continuité intégrer une démarche d'économie circulaire
	Redéfinir la politique collecte et traitement à la faveur de l'extension du périmètre de l'agglo : optimisation, gains kilométriques, valorisation matière ou énergétique
Prendre en compte l'évolution des compétences communautaires (Autorité organisatrice de la mobilité) pour promouvoir la mobilité de demain	Lancer un Plan de déplacement urbain volontaire à l'échelle du périmètre de la nouvelle agglo
Planifier l'aménagement du territoire à l'heure de la transition énergétique	Tirer parti des projets d'aménagement ambitieux pour faire valoir l'exemplarité de la collectivité et des préoccupations environnementales et énergétiques : Bords de Vienne pour la Ville, la Manu pour l'agglo
	Définir dans le PLU un modèle urbain qui limite la consommation d'espace, qui soit sobre en énergie, qui facilite la production d'énergie décentralisée et qui prenne en compte les potentialités de la digitalisation (smart grids, smart city). Préparer dans ce même esprit la construction d'un PLUI
Intensifier les missions de la CAPC auprès des maîtres d'ouvrage (autres collectivités, constructeurs, pétitionnaires)	Poursuivre l'action menée dans le cadre de la plateforme de rénovation : renforcer les engagements des entreprises, des maîtres d'œuvres (rédaction d'une charte)
	Intensifier le service CEP auprès des communes de l'agglo à l'occasion de l'extension du périmètre

Objectif	Action
Domaine 2 : gestion de l'énergie et de l'eau des collectivités (volet interne)	
Améliorer le niveau de performance des bâtiments publics dans la construction, la rénovation et la gestion	Mener à son terme le programme de rénovation FEDER pour la ville, et les réhabilitations engagées pour l'agglomération (centre aquatique, salle omnisports)
	Mise en œuvre et amélioration continue de la procédure efficacité énergétique
	Proposer une rénovation exemplaire des locaux de l'ancienne école de gendarmerie
Couvrir les besoins en chaleur des bâtiments intercommunaux avec des énergies renouvelables à hauteur de 30 % minimum	Raccorder les serres municipales à un réseau de chaleur bois/paille
Avoir une proportion des énergies renouvelables dans la consommation électrique des bâtiments intercommunaux à hauteur de 30 % minimum	Investir dans une flotte de véhicules électriques avec infrastructures appropriées pour recharge (ombrière de parking au CTM)
	Viser 100% électricité verte, y compris pour les tarifs bleus en profitant des offres sur le marché
Evaluer la consommation d'eau selon les types de bâtiments	Au regard des évolutions de consommations non satisfaisantes (ville et agglomération), mettre en place "un plan eau" analogue à celui de l'électricité.

Domaine 3 : approvisionnement énergétique du territoire, gestion de l'eau et des déchets

Instituer un service public de la performance énergétique	Pérenniser la plateforme de rénovation et envisager la création d'une maison de l'habitat
	Inciter le Syndicat Eau à améliorer l'efficacité énergétique de ses installations d'AEP (efficacité énergétique, pérennité dans le temps...) <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de variateurs de puissance sur les usines de production d'eau potable et réflexion sur d'autres équipements permettant de diminuer les consommations d'énergies.
	Dans le cadre de la plateforme de rénovation, tester l'impact d'un suivi automatisé des consommations : partenariat avec les distributeurs
Atteindre un taux de couverture des besoins de chaleur par des énergies renouvelables au minimum de 15%	Engager une recherche du potentiel géothermie/partenariat avec le BRGM
	Inviter le SIVEER à évaluer le potentiel de valorisation de la chaleur résiduelle provenant des collecteurs d'eaux usées (potentiel non rentable) et des installations d'épuration des eaux usées (étude proposée) Favoriser la conversion du projet Bioénergie France (co-génération) en de plus petits projets de chaufferie bois/paille + réseaux

Objectif	Action
<p>Développer la production d'électricité renouvelable Atteindre l'objectif de 6 Wc/hab. Atteindre une production d'électricité renouvelable >14% de la consommation d'électricité</p>	<p>Favoriser l'installation des centrales solaire de Nonnes (8MW) et de Massones (3MW) - enlèvement des déchets aériens financé dans le cadre de TEPCV, plan de gestion sites et sols pollués</p>
	<p>S'efforcer de prendre des parts dans les sociétés d'exploitation (PV, éolien) et de valoriser les recettes dans d'autres projets</p>
	<p>Travailler avec SERGIES sur un projet éolien moyenne puissance en bordure de l'autoroute 2 MW</p>

Domaine 4 : mobilité et transport

<p>Poursuivre la réduction de l'impact climatique et budgétaire de la flotte de véhicules de la ville et de l'agglomération.</p>	<p>Poursuivre l'achat de nouveaux véhicules propres à la faveur de TEPCV et installer un système de recharge (ombrière de parking CTM)</p>
<p>Mettre en place une politique dissuasive vis à vis du stationnement en milieu urbain</p>	<p>Réorganiser l'espace des bords de Vienne</p>
<p>Promouvoir l'agglomération châtelleraudaise comme territoire du vélo</p>	<p>Proposer des parcs à vélos sécurisés (place couverte, sécurisée, accessible, visible,...) dans des lieux d'intérêt communautaire</p>
	<p>Assurer une continuité de la voie verte sur le nouveau territoire de l'agglomération</p> <p>Réaliser les aménagements cyclables préconisés par l'étude en cours</p>
<p>Favoriser d'autres usages de la voiture</p>	<p>Mettre en œuvre le plan de déplacements inter-entreprises Sanital avec en particulier station auto-partage sur les ZI, un parking co-voiturage, une offre de vélos en libre service, des fréquences de transport urbain adaptées.</p>
	<p>Expérimenter, développer et structurer une offre de transports solidaires</p>
	<p>Examiner les moyens de faire évoluer les pratiques de livraison dans l'hyper centre de Châtelleraut</p>
	<p>Offrir un service de recharge pour les véhicules électriques conçu de manière cohérente sur l'ensemble du territoire</p> <p>Faire un schéma directeur pour la création de parkings dédiés au co-voiturage</p>

Objectif	Action
----------	--------

Domaine 5 : organisation des collectivités

<p>Mettre en place l'organisation interne appropriée pour coordonner la transition énergétique sur le territoire</p>	<p>Développer le service CEP pour que toutes les communes en bénéficient suite à l'extension du périmètre de l'agglomération</p>
	<p>Faire du conseil de développement l'organe du débat sur les enjeux énergétiques et climatiques et le levier pour introduire dans les instances décisionnaires la discussion sur la politique énergie climat</p>
	<p>Elargir l'équipe projet Cit'ergie pour accueillir des représentants des nouvelles CC et en renforcer le rôle (veille, réflexion, information) par rapport aux commissions constituées (fréquences, diffusion des comptes rendus)</p>
<p>Promouvoir systématiquement dans le fonctionnement de la collectivité les actions et les comportements qui se rapportent à un objectif climat énergie</p>	<p>Fixer des objectifs énergie-climat au moment de l'évaluation : objectifs généraux pour la direction et objectifs annuels chiffrés pour certains services (cadre de vie, UPC, sports)</p>
	<p>Prendre contact avec l'association des maires départementale et le centre de gestion pour construire un programme de formation à destination des élus sur la politique énergie climat</p>
	<p>Disposer sur le réseau interne d'un outil de suivi du plan d'actions (type Climarecord) dont l'exploitation sera confiée au contrôle de gestion</p>

Domaine 6 : communication et coopération sur la transition énergétique et l'adaptation

<p>Positionner la collectivité comme un authentique consomm'acteur, en particulier sur le marché de l'énergie</p>	<p>Tester le modèle économique qui permettrait à la collectivité de négocier simultanément ses achats et sa production d'électricité dans la perspective de valoriser ses capacités d'effacement</p>
	<p>Lancer dans le cadre du conseil de développement une réflexion sur le modèle du circuit court, pour tous les produits et sous toutes les dimensions (économie circulaire, desserte locale, monnaie locale entre les entreprises)</p>
<p>Utiliser les finances comme un levier de la transition énergétique</p>	<p>Dans le cadre de la nouvelle agglomération, créer à destination des communes un fonds de concours spécifique "transition énergétique"</p>
	<p>A la faveur de la dématérialisation des engagements comptables, introduire un code "CIT" pour recenser automatiquement toutes les imputations justifiées par la politique énergie climat</p> <p>Simuler l'impact financier d'une exonération de la taxe foncière pour les propriétaires ayant amélioré significativement la performance énergétique de leur logement</p>

Objectif	Action
<p>Se positionner comme acteur local dans le domaine de la formation en valorisant l'expertise acquise dans des secteurs spécifiques (rénovation de l'habitat, lutte contre le changement climatique)</p>	<p>Dans le cadre de la plateforme de rénovation, proposer aux professionnels plusieurs types de formation dont des séances "in situ" à l'occasion d'un chantier exemplaire</p>
<p>Susciter l'intérêt du public sur la transition énergétique et écologique</p>	<p>Organiser des forums, publics, participatifs pour partager avec le public les acquis de la transition énergétique, de la recherche sur l'adaptation</p> <p>Promouvoir le conseil de développement</p> <p>Développer le réseau des acteurs de la rénovation énergétique, promouvoir des initiatives partagées, y compris dans le domaine de la précarité, assurer 2 réunions annuelles</p>
<p>Impulser une dynamique de recherche dans les politiques publiques énergie climat</p>	<p>Poursuivre le programme de recherche scientifique sur l'adaptation au changement climatique : éditer les actes du colloque mai 2016, financer travaux en biologie et géographie (TEPCV)</p>
<p>Etre le moteur de la transition écologique et énergétique de l'économie locale</p>	<p>Favoriser la filière paille locale et le maraîchage bio</p> <p>Concevoir un éco-quartier sur le site de l'ancienne école de gendarmerie</p> <p>Soutenir la production locale de panneaux solaires VMH</p>
<p>Elever progressivement le niveau des informations destinées au public et faire de la transition écologique et énergétique un projet partagé</p>	<p>Poursuivre les opérations de communication dans le cadre de ACT'e : mois de la rénovation, thermographie aérienne sur une commune.</p> <p>Créer une maison de l'habitat</p> <p>Faire du site web ACT'e le principal canal pour communiquer une information actualisée sur l'efficacité énergétique</p>